



Comité de Direction

Procès-Verbal N°07

Réunion du :	Mercredi 18 novembre 2020 par visioconférence
Présidence :	Gérard LOISON - Didier ESOR
Présents :	Jacques BODIN - Alain CHARRANCE - Sébastien CORNEC - David COTTREAU - Alain DURAND - Jean-Jacques GAZEAU Gabriel GÔ - Bernard GUEDET - René JOUNEAUX - Philippe LESAGE - Jean MARSOLLIER - Alain MARTIN - Franck PLOUSE – Nicolas POTTIER - Isabelle SALAÛN - Jacques THIBAUT - Luc BRUNEAU- Benoît LEFEVRE
Assistent :	Jérôme CLEMENT (Directeur) - Lionel DUCLOZ (D.T.R.)
Excusés :	Florence AUDOUIN - Jacky CORDUAN- Damien LECOMTE - Christophe LE BUAN

1. Publication des Procès-verbaux

➤ **Le Comité de Direction prend acte des PV validés suivants :**

Bureau Exécutif N°03 PV du 28.09.2020	CRAR - PV n02-180920
Bureau Exécutif N°04 PV du 23.10.2020	CRAR - PV n03-011020
Bureau Exécutif N°05 PV du 26.10.2020	CRAR - PV n04-221020
Bureau Exécutif N°06 PV du 02.11.2020	CRD - PV N07-02102020
Bureau Exécutif N°07 PV du 04.11.2020	CRD - PV n08 - 07.10.2020
CODIR PV N°06 du 06.10.2020	CRD - PV n10 -14.10.2020
CROC Jeunes Masculins - PV N° 9 – 05102020	CRD - PV N11- 15.10.2020
CROC Jeunes Masculins - PV N° 10 - 13102020	CRD - PV n12 -21.10.2020
CROC Jeunes Masculins - PV N° 11 – 15102020	CRD - PV n13- 28.10.2020
CROC Jeunes Masculins - PV N° 12 - 102020	CRD n°14 - 29.10.2020
CROC Jeunes Masculins - PV N° 13 - 26102020	CRD - PV n16 - 06.11.2020
CROC Seniors M - PV n14 - 07.10.2020	CRRC PV n11-121020
CROC Seniors M - PV n15 - 12.10.2020	CRRC PV n12-14.10.2020
CROC Seniors M - PV n16 - 14.10.2020	CRRC PV n13-21.10.2020
CROC Seniors M - PV n17 - 21.10.2020	CRRC PV n14-291020
CROC Seniors M - PV n18 - 27.10.2020	CRRC PV n15-04.11.2020
CROC F - PV n°08 - 05.10.2020	CR SEEF - PV n03 - 06102020
CROC F - PV n°09 - 07.10.2020	CR SEEF - PV n04-13102020
CROC F - PV n°10 - 14.10.2020	CR SEEF - PV n05-20102020
CROC F - PV n°11 - 21.10.2020	CR SEEF - PV n06-27102020
CROC F - PV n°12 - 27.10.2020	2020-10-17 - PV CRVB
CROC Futsal - PV N°05 du 08.10.2020	PV Permanente CRA N.2 - 22.09.20
CRAD - PV n01-151020	CRSOE PV n03-031120
CRAD - PV n02 291020	CRSOE PV n04-071120
CRAD - PV n03 291020	CRTIS PV 1 du 19-10-2020

2. Intervention du Président

➤ Bilan de mandature

Le Président fait un retour sur les temps forts de sa mandature et remercie les membres du CODIR qui l'ont accompagné au cours de ces 4 dernières années.

« La première mandature issue de la fusion n'a pas été toujours facile... mais il faut se souvenir de ce que l'on a réalisé ensemble dans l'intérêt des clubs et du football... S'il reste encore à faire j'ai aussi le sentiment du devoir accompli, ce qui compte c'est ce qui a été fait pour nos clubs... nous n'avons pas à rougir de la comparaison avec les autres ligues... ».

Le Président souligne la nécessité d'un esprit collectif qui a toujours prévalu dans la gouvernance de la Ligue, formulant le vœu qu'il en soit ainsi de la gouvernance pour la prochaine mandature.

Le CODIR tient à remercier Gérard LOISON pour sa Présidence pleine de sagesse et d'écoute.

➤ AG des Districts

Le président revient sur les différentes AG électives des districts qui viennent de s'achever.

Il félicite les présidents réélus :

D.44 : Monsieur Alain MARTIN

D.72 : Monsieur Franck PLOUSE

D.85 : Monsieur Jean-Jacques GAZEAU

Il félicite et souhaite la bienvenue au sein de la Ligue aux Présidents nouvellement élus :

D.49 : Monsieur Sébastien CORNEC

D.53 : Monsieur Nicolas POTTIER

Gérard LOISON salue et remercie Guy RIBRAULT, Ex. Président du District 49 et Guy COUSIN, Ex. Président du District 53 (qui ne se représentaient pas) pour leur implication tout au long de la mandature, ne doutant pas qu'un avenir pour chacun reste encore à écrire dans le football.

3. Vie de la Ligue

➤ Point d'activités de la Ligue en période de confinement

Les directeurs font un point des activités qui se poursuivent et mobilisent du personnel et celles qui sont à l'arrêt et impliquent de la mise en chômage partiel des personnels concernés.

➤ Licences

A la date du 16 novembre la ligue compte 150 532 licences contre 157 271 la saison passée, ce qui représente une baisse de - 4.28% (6 739 licences).

Il convient de noter que 1 388 licences sont « en attente » et correspondent à des licences incomplètes et qui donc sont « stoppées » pour le moment par les clubs avec l'effet confinement.

Par catégories on relève que les catégories seniors H et F sont à un niveau élevé par rapport à l'an dernier ainsi que le foot loisir. En revanche, la catégorie la plus en retrait en terme de volume est celle du foot d'animation avec - 4 800 licences.

Compte-tenu du contexte, cela reste de bons chiffres, l'érosion est donc contenue.

Si les activités reprennent, on peut espérer d'une part la finalisation des licences incomplètes et d'autre part des prises de licences en janvier et plus particulièrement celles du foot d'animation.

Une réflexion pourra s'engager sur la mise en place d'une « campagne » incitative de prise de licences sur l'ensemble du territoire régional à destination de publics cibles.

➤ Nouvelle Licence

Proposition par la FFF d'une nouvelle licence « membre club / volontaire », elle concerne les membres du club n'ayant pas de tâches officielles dans le club (représentation ou présence feuille de match) : validation à l'AG FFF du 12 décembre.

- Couverture Assurance,
- Contrôle Honorabilité,
- Prix au plus bas.

Le Président se félicite que cette proposition Fédérale fasse écho, pour partie, à la demande relayée par la Ligue Régionale à la suite au vœu majoritaire des clubs Ligériens lors de l'AG de Vallet (44).

4. Assemblée Générale Elective du 19.12.2020

➤ **Format de l'Assemblée Générale**

A ce jour, et en l'absence de visibilité sur le prolongement des dispositions sanitaires de lutte contre l'épidémie après le 1^{er} décembre, le format de l'AG est par défaut celui du présentiel (Théâtre de la Fleuraye à Carquefou). Cependant, et afin de tenir compte notamment des règles calendaires de convocation en vue de l'AG (15 jours avant) et de réservation de prestataire, il convient de se projeter dès à présent sur une possibilité d'AG à distance.

Les équipes de la Ligue en charge de ce dossier travaillent donc parallèlement sur ces deux hypothèses.

L'ordonnancement de l'AG en sera forcément modifié et se concentrera sur les points statutaires qui doivent être impérativement tenus.

Le CODIR valide ces 2 formats possibles et demande à ce que les convocations fassent état de la possibilité de la tenue d'une AG à distance.

➤ **Ordre du jour (en PJ)**

Le CODIR valide l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 19/12/20202 présenté en séance

➤ **Validation du protocole média des porteurs de liste**

Le Bureau Exécutif propose au Comité de Direction d'adopter la résolution suivante :

« Les élections du Comité de Direction se dérouleront, sous toute réserve, le 19 décembre prochain. La campagne électorale en cours ne peut avoir lieu dans des conditions normales au regard des restrictions de circulation, ne permettant pas aux porteurs de liste de rencontrer les électeurs via des réunions en présentiel sur l'ensemble du territoire des Pays de la Loire.

Dans ce contexte, et afin de permettre aux candidats d'échanger avec l'électorat, le Comité de Direction autorise chaque porteur de liste validée par la CR Surveillance des Opérations Electorales à utiliser les outils médias de la Ligue afin d'organiser au maximum quatre réunions en visioconférence depuis les locaux de la Ligue d'une durée de trois heures chacune. Chaque visioconférence est limitée à 300 points de connexion, liberté étant laissé au porteur de liste de réduire le nombre de points de connexion par visioconférence.

Les visioconférences pourront être organisées jusqu'au 17 décembre 2020, au(x) jour(s) choisi(s) par le porteur de liste à l'exclusion d'un dimanche, en prévenant le secrétariat de la Ligue par mail (elections@lfpl.fr) a minima 72 heures avant l'horaire prévu du début de chaque visioconférence, et en précisant le nombre de points de connexion souhaité. En cas de pluralité de demandes sur le même créneau, celui-ci sera attribué au porteur de liste en ayant fait la demande en premier.

Les services techniques de la Ligue seront présents afin de permettre le bon déroulement de la visioconférence. A minima un membre de la CR Surveillance des Opérations Electorales sera présent afin de garantir l'équité de traitement entre les porteurs de liste. »

Cette demande du Bureau a reçu la validation de la CR Surveillance des Opérations Electorales le 03.11.2020.

Le CODIR valide le protocole média pour les porteurs de liste.

➤ **Election des délégués des clubs nationaux (PV de la CRSOE du 07.11.2020)**

La réunion qui s'est tenue en visioconférence le samedi 07 novembre en présence de la CR Surveillance des Opérations Electorales a vu la nomination de M. Thierry BARBARIT (La Roche Vendée Football) en tant que titulaire et de M. Gérard GAUTIER (Sablé Sur Sarthe FC) en tant que suppléant.

Les représentants élus lors de cette réunion se présenteront devant l'AG de Ligue pour validation définitive.

➤ **Mise en place du nouveau Comité de Direction : règles de transition**

Le nouveau CODIR s'installera à la suite de l'élection du 19.12.2020. Statutairement « le mandat du Comité de Direction s'achève dans les quinze (15) jours suivant l'élection du nouveau Comité de Direction. »

Il est proposé au CODIR de mandater Monsieur Gérard LOISON pour assurer, après l'élection, la passation vers la nouvelle équipe dirigeante de la Ligue.

En prévision de l'élection du nouveau Comité de Direction lors de l'Assemblée du 19 décembre 2020, le Comité mandate le Président pour – après l'élection – assurer la passation vers la nouvelle équipe dirigeante de la Ligue, laquelle doit intervenir sous quinze jours suivant l'élection du nouveau Comité de Direction.

5. Vie des Pôles

5.1. PÔLE COMPETITIONS

Le Président fait un point d'étape du groupe de travail fédéral auquel il participe sur le devenir des compétitions.

Le 29 octobre la FFF a prononcé la suspension de l'ensemble des compétitions amateurs (coupes et championnats), Il en est de même pour la coupe de France (6^{ème} tour restant à jouer).

Les rencontres qui n'auront pas pu se jouer devront être reportées à des dates ultérieures en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Pour ce qui concerne la Coupe de France, celle-ci pourrait reprendre à compter du début du mois de janvier.

Par ailleurs, le Bureau a donné mandat aux CROC d'envisager des scénarii sur différentes dates et modalités de reprise dès lors qu'une visibilité sera donnée au déconfinement. Les aspects règlementaires et financiers devront également être envisagés. Une réflexion (aspects sportif et financier) doit s'engager rapidement sur le devenir de la Coupe des Pays de la Loire pour la saison 2020/2021.

Une communication doit être portée vers les clubs.

5.2. PÔLE JURIDIQUE

➤ **Règlement des Championnats Régionaux Jeunes – modification de l'annexe 7**

S'agissant de l'accès aux U15 R2 et U15 R3 des places sont réservées par District. La désignation de ces places a été transmise par chacun des Districts et publiée en septembre. Le District 53 souhaite modifier son listing afin de prioriser les U14 plutôt que les U15.

Il est proposé au Comité d'intégrer au règlement la modification de l'Annexe 7 s'agissant des accédants du District 53 aux Championnats Régionaux U15 R2/R3. Ci-dessous extrait du règlement sur le passage modifié de l'Annexe 7.

✓ U15 R2 (1 place) :

1. 1^{er} U14 en U15 D1 Elite
2. 2^{ème} U14 en U15 D1 Elite

✓ U15 R3 (2 ou 3 places) :

1. 1^{er} U14 en U15 D1 Elite
2. 2^{ème} U14 en U15 D1 Elite
3. 1^{ier} U15 D1 Elite
4. 3^{ème} U14 en U15 D1 Elite
5. 2^{ème} U15 D1 Elite
6. 3^{ème} U15 D1 Elite

Le CODIR valide cette modification règlementaire qui entre en application pour la saison 2020 2021.

5.3. PÔLE TECHNIQUE

➤ PEFADOM' et liens avec les clubs

Maintien d'activités de l'Equipe Technique et du service civique en direction des clubs et des jeunes licenciés. En cette période difficile il est important de garder ce lien.

➤ Point sur les sections sportives

70 % des sections fonctionnent actuellement.

Dépôt en cours des dossiers pour les ouvertures, renouvellement et transformations de SSS en SES.

Les Subventions de fonctionnement destinés aux supports (District ou clubs) vont être versées rapidement indépendamment du confinement.

5.4. IR2F

➤ Point sur les formations

Pour ce qui concerne l'IR2F, les activités se poursuivent pour :

- Les formations professionnelles BMF et BEF,
- Formations CFF4,
- Les cadres techniques régionaux et départementaux continuent d'assurer ces missions.

5.5. CRT

➤ Footstages

Organisatrice depuis 2016 des stages qui se déroulent au CRT (+ de 700 enfants en 2019) la Ligue a renouvelé pour 2 ans reconductibles l'accord avec le prestataire DSM qui assure l'animation des stages.

Un nouveau projet pédagogique est en cours d'écriture.

Un site internet dédié est en cours de réalisation.

5.6. STRUCTURATION DES CLUBS

➤ FAFA équipement :

Date butoir de dépôt des dossiers FAVA Equipement par les Districts sur l'outil dédié le 04 janvier au plus tard avant instruction des dossiers par la Ligue.

6. Questions diverses – Tour de table

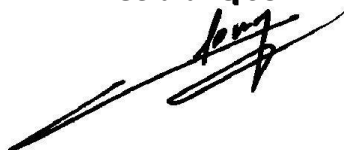
➤ Téléthon

Le soutien de la Ligue est acquis mais les modalités de valorisation devront être renouvelées en fonction des conditions sanitaires actuelles. Pour rappel, sur les saisons passées la modalité retenue était 1 but = 1 euro sur 1 weekend de compétitions. Les compétitions étant arrêtées, ce schéma ne pourra pas être repris.

7. Prochaines réunions

➤ Assemblée Générale Elective : 19 Décembre 2020

Le Président,
Gérard LQISON



Le Président Délégué
Didier ESOR



Le Secrétaire,
Jacques BODIN





Ordre du jour de l'Assemblée Générale du 19 décembre 2020

- Description des formalités de vote à distance -Test – Consignes d'organisation de l'AG
- Communication du Quorum
- Ouverture AG ordinaire
- Validation du PV de l'AG du 09.11.2019
- Présentation du rapport moral et vote
- Présentation du bilan financier
- Intervention du Commissaire aux comptes et vote du bilan
- Présentation du budget prévisionnel et vote
- Discours du Président Loison
- Élection du Comité Direction
- Élection des Délégués aux Assemblées Fédérales
- Élection du délégué des clubs nationaux
- Élection du délégué du football diversifié
- Informations et questions diverses
- Clôture AG par le nouveau Président